**Objet : Le gouvernement du Canada doit agir maintenant pour prévenir et réduire l’itinérance**

Monsieur le Ministre,

Nous vous adressons nos sincères félicitations pour votre élection comme membre du parlement et votre nomination comme ministre de la famille, des enfants et du développement social.

Le gouvernement précédent a opéré une réorientation de la Stratégie des Partenariats de Lutte à l’Itinérance (SPLI) pour la période 2015-2019. Cette réorientation a fait en sorte de diriger la vaste majorité des fonds vers l’approche « Logement d’abord/ Housing first », qui vise essentiellement des personnes en situation chronique d’itinérance, en leur fournissant un logement dans le marché privé sans prévoir la réalisation de nouveaux logements. Bien que cette approche puisse répondre aux besoins de certaines personnes en situation d’itinérance, une SPLI basée sur une approche globale d’intervention est nécessaire pour répondre aux besoins impérieux de la majorité d’entre elles.

La réorientation a eu des conséquences majeures en mettant en péril le maintien de services essentiels de premières lignes auprès de milliers de personnes en situation ou à risque d’itinérance. Nous voyons déjà l’impact de cette réorientation dans notre communauté. Ces impacts négatifs vont s’intensifier alors que le financement de certains projets avait été reconduit temporairement, à l’aide de fonds résiduels, jusqu’au 31 mars 2016. Cette mesure a réduit presque à néant les fonds alloués pour le développement de projets en immobilisations (Installations communautaires, logement social, hébergement temporaire).

Le milieu communautaire travaillant auprès des personnes en situation ou à risque vous adresse les demandes suivantes :

* **Retour d’une SPLI misant sur des interventions globales**: des interventions répondant aux besoins diversifiés des personnes et la possibilité de développer des installations pour accueillir et loger permettent de prévenir et réduire l’itinérance.
* **Retour à une SPLI communautaire** : Les communautés locales sont les mieux placées pour déterminer les priorités territoriales à mettre en œuvre en matière de lutte à l’itinérance.
* **Augmentation du budget alloué à la SPLI** : Alors que les besoins des personnes n’ont cessé d’augmenter, le budget alloué à la SPLI n’a jamais été ni augmenté ni indexé depuis 15 ans. Nous demandons l’augmentation de la SPLI à 50 millions $ par année au Québec comparativement au 20 millions $ alloué actuellement.

Il est urgent que le gouvernement fédéral agisse et rétablisse une SPLI généraliste, communautaire avec un budget augmenté pour prévenir et réduire l’itinérance.

J’espère que vous prendrez ces demandes en considération et nous vous remercions d’avance des interventions que vous ferez pour que ces demandes se retrouvent dans le premier budget du nouveau gouvernement.

Cordialement,

[INSÉRER VOTRE NOM ET VOS COORDONNÉES]